

Membres en exercice		: Le 25 Avril 2014 à 20h30 à la Mairie dûment convoqué
. afférents au Conseil	11	: le conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de
. en exercice :	11	: Catherine QUEINNEC
. qui ont pris part à la		:
délibération	10	: date de la convocation : 18 avril 2014

**Présents : QUEINNEC Catherine, CHALEIL, Serge, CHARFOULET Nicole, BASSOT Isabelle, CHIGROS Chantal, DELGOVE Bernard, MERLE Elsa, VARGAS Jean-Michel
Procurations de ARCHER Laurent à Serge CHALEIL et MOREL Julien à Catherine QUEINNEC**

Absente : CHAMPEIX Charlène

Secrétaire de séance : MERLE Elsa

OBJET : PERSONNEL – BESOINS OCCASIONNELS

Madame le Maire explique que l'ATSEM est en congés maladie depuis plusieurs mois et la personne qui la remplaçait a terminé son contrat le 27/04/2014.

Il convient de réorganiser le personnel travaillant aux écoles et donc de prévoir un recrutement pour besoin occasionnel d'un adjoint technique territorial 2^{ème} classe 16 heures par semaine.

Pour ce faire, ce recrutement se ferait sur la base de l'alinéa 2, de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 (contrats pour faire face à un besoin occasionnel), grade : adjoint technique de 2^{ème} classe au 1^{ème} échelon soit IB330 IM 316, du 12 au 31 mai 2014.

Où cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- De créer un emploi non permanent pour 3 semaines, renouvelable le cas échéant pour les besoins occasionnels du service technique des écoles sous les conditions citées ci-dessus.**
- D'autoriser Mme le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.**

**en Préfecture le
et publication le**

**Catherine QUEINNEC
Maire**